

la Société Historique, M. Emile Pingret, brigadier-forestier en retraite, est admis au titre de membre correspondant de la Société.

DONS AU MUSÉE

I. De M. Paul Préaubert, avenue Bugeaud, 48, à Paris :

Six belles photographies (Vues de monuments de Paris : La Cour du Louvre, l'Arc-de-Triomphe du Carrousel, l'entrée du Jardin des Tuileries, la Place de la Concorde, les Tuileries et l'Eglise de la Trinité.

II. De M. Gaston Bercet, membre de la Commission Historique du Nord, à Solre-le-Château :

1^o *Le Concile de Trente*, 1 vol. 1713 ;

2^o *Notice historique sur la Rouillies* (Nord) ;

3^o *Notice historique sur Les-Fontaine* (Nord).

(M. Gaston Bercet est l'auteur de ces deux notices).

III. De M. Ernest Roch, Secrétaire :

1^o *Ornements de Mémoire*, 1 volume relié ;

2^o *Valesii Carmina*, 1 volume relié.

IV. De M^{me} Ernest Roch :

Une gravure ancienne, avec quelques lignes de biographie manuscrite : *Frère Nicolas Lorgue*.

V. De M. Charles Bosseux (Tristan de Piègne), Directeur du Journal *La Vie Flamande illustrée* :

Portrait d'Alexandre Dumas père, photo de Pierre Petit.

VI. De M. Joseph Legrand, terrassier, à Villers-Cotterêts :

Une partie de bois de Cerf, trouvée à 2^m de profondeur, en pratiquant une tranchée pour la pose des tuyaux d'égout dans la petite rue de Soissons, vis-à-vis la maison portant le n^o 24 (août 1911).

VII. De M. Chanard, père, entrepreneur de maçonnerie à Villers-Cotterêts, membre correspondant de la Société :

Un tronc d'arbre (chêne), trouvé à 1^m50 de profondeur dans la tranchée dont il vient d'être question (Petite rue de Soissons, vis-à-vis le n^o 16).

VIII. De M. Oser Paquin, négociant à Villers-Cotterêts, membre titulaire de la Société :

1^o *Le Chevalier de Maison-Rouge*, d'Alexandre Dumas, 2 volumes, Edition Testard, 1894. Avec une suite de gravures à l'eau-forte. Le tout renfermé dans un cartonnage d'amateur.

2^o *Le Mois*, journal d'Alexandre Dumas père, 1848-49.

CORRESPONDANCE

D'ordre purement administratif.

TRAVAUX

M. le Secrétaire donne lecture d'une partie de son travail historique sur Villers-Cotterêts.

La séance est levée à 5 heures.
